



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 1^{ER} FEVRIER 2017

CONSULTATION

Fourniture des Ballons Officiels pour les Phases finales de TOP 14 et PRO D2 et accord de licence

Dans le cadre des phases finales de TOP 14 et PRO D2, la Ligue Nationale de Rugby fournit aux équipes participantes les ballons de match et d'entraînement leur permettant de disputer leurs rencontres.

La LNR a lancé hier, mardi 31 janvier 2017, une consultation auprès des acteurs du marché. Elle se compose de deux lots :

- Le lot 1 porte sur la fourniture des ballons officiels de match des phases finales des trois prochaines saisons sportives (2017/2018 à 2019/2020) de TOP 14 et PRO D2.
- Le lot 2 porte sur la conclusion d'un accord de licence pour exploiter les marques de la LNR (TOP 14, PRO D2 et R comme Rugby) sur des ballons de rugby.

Les entités intéressées par cette consultation doivent transmettre une demande écrite par courriel, à l'attention de François QUISFIX, Responsable Développement de la LNR : francois.quisfix@lnr.fr

Les dossiers de réponse devront être adressés par courriel avec demande d'accusé de réception **au plus tard le mardi 28 février 2017 à 14H00**, heure française (heure de l'accusé de réception du courriel faisant foi), à l'attention de François QUISFIX, Responsable Développement de la LNR : francois.quisfix@lnr.fr